

DEPARTEMENT
de la
CHARENTE-MARITIME

VILLE DE ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU 24 FEVRIER 1968

68.040

OBJET :

UTILISATION DES
FONDS SCOLAIRES
1966-1967- répartition
par les établis-
sements scolaires

Le vingt quatre février mil neuf cent soixante huit, à 19 heures, le Conseil Municipal de ROYAN s'est réuni, en séance ordinaire, au lieu ordinaire de ses réunions, à la Mairie, sous la présidence de M. Maurice MATRAS, Premier Adjoint, d'après convocations faites le 21 février 1968.

Etaient présents : MM. MATRAS, BISCAYE, Melle FOUCHE, MM. COLLE, MOUCHOT, GACHET, BROTEAU, VULTAGGIO, OSQUIGUIL, BERLAND, BETOUS, DOMEQ, TETARD, STIPAL, CAMBLONG, NARTEAU.

Représentés : M. de LIPKOWSKI, Député-Maire par M. MATRAS
M. LANUSSE par M. BISCAYE
M. BOUDEY par M. OSQUIGUIL
M. NAULIN par M. CAMBLONG
M. REIX par M. DOMEQ
M. BUJARD par M. GACHET

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été, conformément à l'article 19 du Code Municipal, procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

M. BETOUS ayant obtenu l'unanimité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Par lettre du 12 août 1967, les services de la Préfecture ont fait connaître que les fonds scolaires attribués à la commune, au titre de l'année scolaire 1966-1967, s'élevaient à la somme de 33.120 F.

La Commission scolaire, réunie le 29 novembre 1967, a fait des propositions de répartition parmi les écoles primaires, maternelles et C.E.G., en fonction des crédits accordés au titre de l'enseignement du 1er Degré et du 1er cycle du 2eme Degré .

./.

LE CONSEIL MUNICIPAL

VU les propositions de la Commission Scolaire du 29 novembre 1967,

DECIDE :

- de répartir les fonds scolaires attribués aux établissements d'enseigner public, au titre de l'année 1966-1967, sur les bases suivantes:

1°/ 1ère urgence:

Etablissements du 1er degré: Maternelle La Clairière; travaux de réfection de la couverture et autres bâtiments scolaires: travaux de remise en état des peintures 13.332 F.

Etablissements du 1er Cycle du 2eme degré:

C.E.G. PELLETAN - Financement d'une partie des frais de réinstallation et d'aménagement d'une classe préfabriquée 6.216 -

2 / 2eme Urgence: acquisition et renouvellement de matériel collectif d'enseignement et de mobilier scolaire :

- Etablissements du 1er degré
2518 élèves x 4,50 F = ; 10.908 -

- Etablissements du 1er cycle du 2eme degré
593 élèves x 4 F,50 2.664 -

3/ 3eme urgence: Néant

4/ Coopérative scolaire Néant

TOTAL 33.120 F.

Fait et délibéré à ROYAN, les mêmes jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre MM. les membres présents à la séance .

Approuvé conformément à la délibération de la Commission Départementale en date du 19.4.1968
LA ROCHELLE, le 25 avril 1968
Le Préfet,
Pour le Préfet et par autorisation,
L'attaché, Chef du 3ème Bureau,
signé : illisible

Pour extrait conforme au registre,
Pr le Député-Maire
Le Premier Adjoint,

signé: Maurice MATRAS .

Pour copie conforme,
ROYAN, le 2 mai 1968
Pour le Député-Maire
L'Adjoint Délégué,



PREFECTURE
de la
CHARENTE-MARITIME

2ème Direction
3ème Bureau

FONDS SCOLAIRES

Année 1966-1967

COMMUNE DE ROYAN

ANNEXE

Etablissements : C.E.G. Jules FERRY & PELLETAN
Arrondissement administratif : ROCHEFORT S/MER

Canton : ROYAN

Arrondissement financier : ROCHEFORT S/MER

Perception : ROYAN

1er cycle du second degré

PROGRAMME D'EMPLOI

(décret n° 65-335 du 30 Avril 1965)

Montant de la dotation :

8.880 F.

NATURE des BESOINS

CREDIT ENVISAGE

Ordre de priorité de l'utilisation

1°) Construction et réparation des bâtiments scolaires

- Financement d'une partie des frais de réinstallation
et d'aménagement d'une classe préfabriquée au C.E.G.
PELLETAN (garçons)

6.216 F.

2°) Acquisition et renouvellement du matériel collectif
d'enseignement et du mobilier scolaire

- C.E.G. PELLETAN (garçons)..... 1.242 -
- C.E.G. Jules FERRY (filles) 1.422 -

2.664 F

3°) Service des annuités d'emprunts contractés avant le
1er Octobre 1965
(indiquer la date et le montant de l'emprunt)

NEANT

Report

8.880,

4°) Achat de livres et de fournitures scolaires

NEANT

5°) Equipements d'Education physique et sportive annexés aux établissements scolaires

NEANT

Total général

8.880 F

Avis de Monsieur
l'Inspecteur d'Académie :

Fait à ROYAN , le 24 Février 1968

Avis favorable
à l'approbation

Le Chef d'établissement,

La Rochelle, le 15 Mars 1968

L'Inspecteur d'Académie,

Pr le Député-Maire
L'Adjoint Délégué,

Pour l'Inspecteur d'Académie et p.p. :

L'Adjoint principal

Chef des Services Administratifs

Approuvé, conformément à la délibération
de la Commission Départementale en date du 19 AVRIL 1968

LA ROCHELLE, LE 25 AVR 1968

LE PREFET,

Pour le Préfet et par autorisation,
Attaché, Chef du 3ème Bureau :



Handwritten signature

Faint text at the bottom of the page

FONDS SCOLAIRES

Année 1966-1967

1er Degré

Arrondissement administratif : ROCHEFORT S/MER

Canton : ROYAN

Arrondissement financier : ROCHEFORT S/MER

Perception : ROYAN

PROGRAMME d'EMPLOI

(décret n° 65.335 du 30 avril 1965)

MONTANT DE LA DOTATION :
24.240 F.

NATURE DES BESOINS

CREDIT ENVISAGE

Ordre de priorité de l'utilisation

1°/ Construction et réparation des bâtiments scolaires

- Maternelle " LA CLAIRIERE " travaux de réfection de la couverture et autres bâtiments scolaires : travaux de remise en état des peintures

13.332 F

2°/ Acquisition et renouvellement du matériel collectif d'enseignement et du Mobilier scolaire

- Ecole PELLETAN garçons (primaire)	1.233,00
- " La CLAIRIERE -garçons "	972,00
- " LA CLAIRIERE - filles "	1.093,00
- " Jules FERRY - filles "	2.097,00
- " Maine-Geoffroy- garçons "	751,50
- " Maine-Geoffroy filles "	715,50
Louis BOUQUET Perpigna - garçons "	846,00
Louis BOUQUET Perpigna - filles "	868,50
- " La Clairière MATERNELLE "	720,00
- " FAUPIGNE "	382,50
Louis BOUQUET Perpigna "	693,00
- " Maine-Geoffroy "	535,50

10.908 F

3/ Service des annuités d'emprunts contractés avant le 1/10/1965

(indiquer date et montant de l'emprunt)

NEANT

A REPORTER

24.240 F

REPORT 24.240

4°/ Achat de livres et de fournitures scolaires

ROYAN : 10000

5°/ Equipements d'éducation physique et sportive annexés aux établissements scolaires

(10000 livres de matériel)

TOTAL GENERAL 24.240 F.

7 MARS 1968

Avis de M. l'Inspecteur d'Enseignement Primaire :

Avis favorable

Woodel



FAIT A ROYAN, le 24 FEVRIER 1968

Pour le Député-Maire
L'Adjoint Délégué,



AVIS DE M. l'INSPECTEUR d'ACADEMIE,

Avis favorable

à l'approbation

La Rochelle, le 15 MARS 1968

L'Inspecteur d'Académie,

Pour l'inspecteur principal
Chef des Services Administratifs,



APPROUVE conformément à la délibération de la commission départementale en date du 19 AVRIL 1968

LA ROCHELLE, le 25 AVR 1968

LE PREFET :

Pour le Préfet et par autorisation,
L'Attaché, Chef du 3eme Bureau :



Kelly

..... A REPORTER